



Municipalité de Lemieux
MRC de Bécancour
Province de Québec

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
AVIS EST DONNÉ PAR LA SOUS-SIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE,

Un avis de motion-vous est donné par monsieur Matthieu Auclair;

Que le règlement # 2026-05

Règlement pour le recouvrement des coûts relatifs à l'entretien de la branche #15 de la
Rivière Sauvage ;

Que le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, au 530 rue de l'Église, à
Lemieux.

Donné à Lemieux, le 13 mai 2026

Caroline Simoneau, Directrice générale, greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Caroline Simoneau, Directrice générale et greffière-trésorière, résidant à
Lemieux, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant
deux copies le 13^e jour du mois mai 2026, une copie à chacun des endroits décrétés par le
Conseil Municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13^e jour du mois de mai 2026.

Caroline Simoneau, Directrice générale, greffière-trésorière